



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 24606

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson alerte Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le déroulement de festivals résolument attentatoires à l'ordre public. En effet, la commune de Clisson (Loire-Atlantique) accueille chaque année le festival Hellfest, rassemblant des groupes de musiques hard-core et métal, aux chansons valorisant le satanisme et aux messages prônant des comportements objectivement illégaux et chargés d'un poids symbolique délétère. Par ailleurs, ces manifestations semblent également être l'occasion, pour des mouvements à caractère sectaire, d'assurer leur promotion et leur emprise sur les jeunes. Or, il semblerait que de telles manifestations soient subventionnées par les collectivités locales. Il souhaiterait donc connaître la véracité de telles subventions et ses intentions concernant une interdiction formelle faite aux collectivités de subventionner des manifestations dont le caractère subversif est objectivement avéré.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24606

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4832

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)